

**AVIS PUBLIC**

**AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

**Intéressés par la vente d'immeuble  
désigné sous le lot 2 756 011**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné directeur général de la susdite Municipalité que :

Suite à l'avis pour la vente de l'immeuble désigné sous le lot 2 756 011, situé au 4, chemin Cedarvale dans la Municipalité de Pontiac, ayant une superficie d'environ 1 800 mètres carrés de forme triangulaire, la Municipalité a accepté la proposition d'achat de M. François Comptois pour la somme de 20 707 \$ (taxes incluses).

**DONNÉ À PONTIAC**, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de mai de l'année deux mille vingt-deux.



---

M. Pierre Said  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je, soussigné, résident à Gatineau certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut l'affichant dans le site internet de la Municipalité de Pontiac entre 8h00 et 16h00, le 2<sup>e</sup> jour de mai deux-mille vingt-deux.*

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 2<sup>e</sup> jour de mai deux-mille vingt-deux.



---

M. Pierre Said  
Directeur général et secrétaire-trésorier